

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, le 9 juin 2026

POMPES À CHALEUR : DSC FACILITE L'ACCÈS DES ARTISANS À LA QUALIFICATION RGE

Alors que les pouvoirs publics fixent des objectifs ambitieux de déploiement des pompes à chaleur, jusqu'à un million d'unités installées par an, la filière du génie climatique fait face à une contrainte majeure : le manque de professionnels qualifiés. En 2025, les inscriptions aux formations liées aux énergies renouvelables ont reculé de 40 % par rapport à 2024, fragilisant la capacité du secteur à répondre aux besoins à horizon 2030.

Dans ce contexte, DSC lance, à partir du 15 juin, l'opération « RGE remboursé » dédiée à la qualification RGE Pompe à chaleur « QualiPAC », afin de faciliter l'accès des artisans au parcours RGE.

UN PARCOURS RGE ENCORE PERÇU COMME CONTRAIGNANT SUR LE TERRAIN

Sur le terrain, l'accès à la qualification RGE reste complexe pour de nombreux artisans, en particulier dans les structures de petite taille. Les freins sont connus : coût de la formation, mobilisation de temps, et lourdeur des démarches administratives liées au montage des dossiers.

Dans le domaine des pompes à chaleur, la qualification RGE constitue aujourd'hui un prérequis pour intervenir sur des chantiers de rénovation énergétique éligibles aux dispositifs publics et privés, comme MaPrimeRénov' ou les CEE. Dans un contexte de montée en charge des politiques de transition énergétique, la capacité de la filière à former et qualifier rapidement de nouveaux professionnels apparaît comme un enjeu central. À défaut, le déploiement des solutions bas carbone pourrait se heurter à des contraintes opérationnelles sur le terrain.

Pour accompagner les artisans dans cette démarche, DSC s'appuie depuis 2022 sur Place de la Qualif', une plateforme destinée à centraliser les formations certifiantes (QualiPAC, QualiBOIS, QualiPV, manipulation des fluides, etc.) et à simplifier le parcours de qualification. Les professionnels peuvent y identifier rapidement une formation adaptée à leur localisation et à leurs disponibilités, tout en bénéficiant d'un accompagnement au montage des dossiers de qualification avec des partenaires spécialisés.

« RGE REMBOURSÉ » : UN DISPOSITIF DÉDIÉ À LA QUALIFICATION QUALIPAC

Dans un marché des pompes à chaleur en forte progression, DSC déploie l'opération « RGE remboursé », accessible via Place de la Qualif' et réservée aux artisans souhaitant obtenir la qualification QualiPAC.

Le dispositif, lancé à partir du 15 juin 2026 au sein des enseignes CEDEO, CLIM+ et CDL Elec, est limité aux 100 premiers professionnels engagés dans la démarche, dans la limite d'un dossier par SIREN.

L'opération prévoit une prise en charge des coûts liés à la formation et au parcours de qualification, sous forme d'avoirs, pour les formations passées et validées avant le 31 décembre 2026. Après validation de la formation, les artisans peuvent également bénéficier d'un accompagnement au montage du dossier RGE avec des partenaires spécialisés afin de sécuriser la constitution du dossier jusqu'à l'obtention du label.

UN ENJEU DE STRUCTURATION DE LA FILIERE

Avec cette initiative, DSC entend répondre à une problématique identifiée par les acteurs du secteur : faciliter l'accès à la qualification RGE pour accélérer la montée en compétence des installateurs sur le marché des pompes à chaleur.

Dans un contexte d'accélération des politiques de rénovation énergétique, la capacité à former et qualifier rapidement de nouveaux professionnels conditionnera directement le déploiement des équipements bas carbone sur le terrain.

UN GUIDE PRATIQUE POUR RENDRE LES AIDES À LA RENOVATION PLUS LISIBLES



Dans un contexte où la rénovation énergétique reste une priorité, CEDEO édite la troisième édition de son **Guide des Aides Financières**. Un outil pratique qui propose un panorama clair des principaux dispositifs mobilisables en 2026 : MaPrimeRénov', Certificats d'Économies d'Énergie, aides locales ou encore éco-prêt à taux zéro.

Il rappelle également un point central pour les ménages comme pour les professionnels : le recours à une entreprise RGE demeure indispensable pour accéder aux financements lorsque cette qualification existe. En rassemblant critères d'éligibilité, montants indicatifs et modalités de cumul, ce document constitue un outil opérationnel pour mieux orienter les particuliers, sécuriser les parcours de travaux et renforcer la qualité des rénovations engagées.

Disponible en téléchargement sur le site de [CEDEO](https://www.cedeo.fr)

A propos de DSC

Premier réseau spécialiste multicanal en France de distribution de produits et services de génie climatique, de plomberie et de salle de bain, DSC regroupe 3 enseignes principales : CEDEO, Clim+ et CDL ELEC.

Sa vision : rendre accessible un habitat confortable et durable pour contribuer au bien-être de chacun.

Son engagement : concevoir, commercialiser et distribuer des produits et services performants de génie climatique de plomberie et de salle de bain à travers le 1^{er} réseau spécialiste français et multicanal.

À propos de Saint-Gobain Distribution Bâtiment France

Saint-Gobain Distribution Bâtiment France (SGDB France), filiale du Groupe Saint-Gobain, est le premier distributeur de matériaux de construction en France, au service des professionnels et de ceux qui s'investissent dans l'amélioration de leur habitat. Ses principales enseignes sont POINT.P, CEDEO, Asturienne, PUM, SFIC, La Plateforme du Bâtiment, Dispano, CLIM+ et CDL Elec. Grâce à ces dernières, Saint-Gobain Distribution Bâtiment France dispose d'un réseau de plus de 2 000 points de vente à travers l'hexagone.

Pour en savoir plus sur SGDB France, suivez-nous sur [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/saint-gobain-distribution-batiment-france).

Service de presse DSC : Rumeur Publique

Jérôme Saczewski – Christelle Grelou - Eglantine Douchy - Marine Broustal

DSCpresse@rumeurpublique.fr